



Services de l'approvisionnement et des
contrats

30, rue Victoria

Gatineau (Québec) K1A 0M6

Fournisseur@elections.ca

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :

ECBH-RFI-2022-1638

Titre :

Solution de prestation de
services sur le terrain (SPST)

Date :

21 septembre 2022

Date et heure de clôture :

21 octobre 2022 – 14 h 00 HAE

QUESTIONS

Fournisseur@elections.ca

À l'attention de :

Brandon Hua

N° de téléphone :

873-415-0459

RÉPONSES

SOUMETTRE LA RÉPONSE À :

Fournisseur@elections.ca

La présente demande de renseignement (DR) comprend les renseignements suivants :

PARTIE 1. Contexte et objectif	4
1.1. Contexte	4
1.2. Objectif	4
1.3. Mandat d'Élections Canada	5
1.4. Statistiques sur les scrutins	5
PARTIE 2. Nature de la demande de renseignements	6
PARTIE 3. Nature et format des réponses demandées.....	6
PARTIE 4. Coûts associés aux réponses	7
PARTIE 5. Traitement des réponses.....	7
5.1. Réponses préliminaires.....	7
5.2. Utilisation des réponses.....	7
5.3. Équipe d'examen	7
5.4. Ressources contractuelles.....	7
5.5. Confidentialité	7
5.6. Activité de suivi	8
PARTIE 6. Langues officielles	8
PARTIE 7. Informations demandées par Élections Canada	8
7.1. Réponses aux questions à l'intention de l'industrie.....	8
PARTIE 8. Données volumétriques	8
PARTIE 9. Format des réponses.....	8
9.1. Page couverture.....	9
9.2. Page titre.....	9
9.3. Système de numérotation	9
PARTIE 10. Questions	9
PARTIE 11. Soumission des réponses	9

11.1. Heure et lieu pour les soumissions de réponses	9
11.2. Responsabilité relative au respect du délai de livraison.....	9
11.3. Identification de la réponse	10
11.4. Exigences en matière de sécurité.....	10
PARTIE 12. Contexte opérationnel	10
12.1. Situation et défis existants	10
12.2. Possibilité.....	12
12.3. Principaux facteurs à prendre en considération	13

Annexe A – Gabarit de questions et réponses

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Solution de prestation de services sur le terrain (SPST)

PARTIE 1. Contexte et objectif

1.1. Contexte

Le directeur général des élections du Canada, un agent du Parlement, oriente et supervise de façon générale le déroulement des élections et des référendums fédéraux. Il est à la tête du Bureau du directeur général des élections, connu sous le nom d'Élections Canada (EC).

EC compte dans ses bureaux de Gatineau, au Québec, environ 500 employés qui s'occupent en continu de la planification et des fonctions administratives exigées par la *Loi électorale du Canada*. Lors d'une élection générale (EG), EC tient quelque 685 bureaux en région de différentes natures et tailles partout au Canada durant la période électorale. Il faut une logistique et un soutien colossaux pour mettre en service, faire fonctionner et mettre hors service ces bureaux, lesquels jouent un rôle primordial, considérant qu'une EG est un scrutin national où l'échec n'est pas une option. Une fois ces bureaux aménagés, les administrateurs électoraux qui en sont responsables doivent planifier et coordonner l'ouverture d'environ 15 000 lieux de scrutin.

Comme le contrat existant de services technologiques sur le terrain arrive à échéance, EC cherche à se renseigner auprès de l'industrie pour mieux guider son approche d'opérationnalisation sur le terrain, tout particulièrement en ce qui concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC).

EC est à la recherche de moyens d'améliorer les technologies de terrain dont il dote ses bureaux en région et lieux de scrutin. C'est pourquoi il a lancé un projet de solution de prestation de services sur le terrain (SPST).

1.2. Objectif

EC publie la présente demande de renseignement (DR) pour consulter les fournisseurs et obtenir leurs commentaires concernant ses besoins pour une ou plusieurs solutions qui serviront à appuyer le projet de SPST à court terme (élection générale de 2024 ou 2025) et à long terme (scrutins subséquents).

La présente DR vise :

- A. – à faire d'EC un acheteur plus avisé qui comprend mieux la gamme de biens et services offerts par les fournisseurs et les capacités de ces derniers, ainsi que les difficultés, les domaines d'innovation et les options qui s'offrent à lui;

- B. – à peaufiner l’approche d’EC, qui pourrait comprendre une stratégie d’approvisionnement, une structure de projet, des échéanciers, une définition des exigences et d’autres facettes des besoins;
- C. – à valider des concepts de solution, ainsi que les tendances actuelles et futures, ce qui pourrait aider EC à mieux définir ses exigences et l’étendue des travaux;
- D. – à déterminer les exigences et les stratégies, et à enrichir les documents de planification et d’invitation à soumissionner;
- E. – à donner une chance égale à tous les fournisseurs souhaitant participer à sa consultation sur la SPST et commenter l’éventuelle suite des choses.

1.3. Mandat d’Élections Canada

EC, sous la conduite du directeur général des élections (DGE), agent du Parlement, est un organisme indépendant et non partisan, pourvu de caractéristiques organisationnelles uniques, et qui relève directement du Parlement. EC encadre de façon générale la conduite d’évènements électoraux tels que les élections et les élections partielles fédérales ainsi que les référendums fédéraux. Son mandat est le suivant :

- a) être prêt à mener une élection générale ou partielle ou un référendum fédéral;
- b) administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC);
- c) surveiller l’observance de la législation électorale;
- d) mener des campagnes d’information du public sur l’inscription des électeurs, le vote et la façon de devenir candidat;
- e) mener des programmes d’éducation pour les élèves sur le processus électoral;
- f) appuyer les commissions indépendantes chargées de réviser les limites des circonscriptions fédérales après chaque recensement décennal;
- g) mener des études sur d’autres méthodes de vote et, sous réserve de l’approbation des parlementaires, mettre à l’essai de nouveaux processus de vote en vue de scrutins futurs;
- h) fournir aux organismes électoraux d’autres pays ou à des organisations internationales son aide et sa collaboration en matière électorale.

1.4. Statistiques sur les scrutins

Voici les anciennes données volumétriques pouvant être applicables à une élection générale :

- a) Calendrier électoral s’étendant sur au moins 36 jours civils, du déclenchement de l’élection générale au jour de l’élection;
- b) 338 circonscriptions;
- c) 485 bureaux locaux, dont des bureaux satellites dans des collectivités éloignées;
- d) 15 000 lieux de scrutin;

- e) 70 000 bureaux de scrutin, soit :
 - i) 62 000 bureaux de scrutin le jour de l'élection;
 - ii) 4 000 bureaux de scrutin en établissement de soins de longue durée et dans les résidences pour personnes âgées;
 - iii) 8 000 bureaux de vote par anticipation;
- f) Points de service de vote par bulletin spécial, comme dans des universités, des hôpitaux et des prisons;
- g) Plus de 27 millions d'électeurs;
- h) Plus de 2 200 candidats.

PARTIE 2. Nature de la demande de renseignements

Le présent document n'est pas un appel d'offres ou une demande de soumissions. La présente DR pourrait ne pas se traduire par un lancement d'un processus d'approvisionnement, l'attribution d'un contrat ou la création d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, les fournisseurs de biens ou de services décrits dans la présente DR ne devraient pas réserver de stocks ou d'installations ni affecter de ressources en fonction des renseignements indiqués dans la présente demande. Ainsi, le fait qu'un fournisseur réponde ou non à la présente DR ne l'empêchera pas de participer à des consultations de fournisseurs ou un processus d'approvisionnement ultérieurs. De plus, la décision de lancer ou de ne pas lancer un processus d'approvisionnement pour l'un ou l'autre des biens et des services décrits dans la présente DR relève de l'entière discrétion d'EC. EC se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute exigence préliminaire décrite dans la présente. Cette DR vise seulement à obtenir les commentaires de l'industrie sur les points qui y sont abordés et ne constitue pas une autorisation de mettre quoi que ce soit en œuvre qui pourrait entraîner des coûts pour EC. EC se réserve le droit d'accepter ou de rejeter tout commentaire reçu. Une consultation ultérieure des répondants pourrait être réalisée par EC. Celle-ci pourrait inclure des jours de consultation des fournisseurs, des rencontres individuelles, des démonstrations de produits, des demandes d'information supplémentaires de la part des répondants, etc.

PARTIE 3. Nature et format des réponses demandées

Les répondants sont invités à présenter leurs commentaires et leurs préoccupations et, le cas échéant, à recommander d'autres moyens de répondre aux besoins et aux objectifs définis dans cette DR. Ils sont également invités à se prononcer sur le contenu, le format et la structure de tout document provisoire accompagnant cette demande et à expliquer les hypothèses qu'ils présenteront dans leurs réponses.

PARTIE 4. Coûts associés aux réponses

EC ne remboursera à aucun répondant toute dépense engagée ou tout coût encouru pour répondre à la présente DR.

PARTIE 5. Traitement des réponses

5.1. Réponses préliminaires

EC encourage la soumission de réponses préliminaires et examinera celles-ci.

5.2. Utilisation des réponses

Les réponses ne seront pas officiellement évaluées. Toutefois, EC pourrait s'en servir pour élaborer ou modifier des stratégies d'approvisionnement ou tout document provisoire accompagnant les demandes de propositions prévues. EC examinera toutes les réponses reçues avant la date de clôture de la demande de renseignements et pourrait aussi, à sa discrétion, examiner des réponses reçues après cette date.

5.3. Équipe d'examen

Une équipe de représentants d'EC examinera les réponses. EC se réserve le droit de faire appel à tout expert-conseil indépendant ou d'utiliser toute ressource gouvernementale qu'il juge nécessaire afin d'examiner les réponses. Tous les membres de l'équipe n'examineront pas nécessairement toutes les réponses.

5.4. Ressources contractuelles

La liste ci-dessous indique le nom de ressources contractuelles qu'EC a directement engagées pour préparer la présente DR ou dans le cadre du projet de SPST. Ces personnes et fournisseurs ne doivent pas être engagés par le répondant, ni participer de quelque manière que ce soit à la préparation de la réponse.

Nom du fournisseur	Nom de la ressource contractuelle
Experis – ManpowerGroup	Dawn Mia
CORADRX Technology Consulting Ltd.	Daniel Gregory
LuminalT	John Seguin

5.5. Confidentialité

Les répondants sont les seuls responsables du signalement des parties de leur réponse qui, selon eux, sont de nature exclusive ou confidentielle. EC traitera ces parties de réponse conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le droit d'accès général est limité par des exclusions qui, notamment, empêchent la divulgation de certains renseignements de tiers quand cette divulgation pourrait nuire à la partie concernée.

5.6. Activité de suivi

EC peut, à sa discrétion, communiquer avec les répondants pour leur poser d'autres questions ou leur demander des précisions sur n'importe quel volet d'une réponse ou pour une invitation à une rencontre individuelle.

PARTIE 6. Langues officielles

Les réponses à la présente DR peuvent être présentées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit en français ou en anglais.

PARTIE 7. Informations demandées par Élections Canada

7.1. Réponses aux questions à l'intention de l'industrie

À la présente DR est jointe une annexe A qui présente des questions auxquelles les fournisseurs peuvent répondre. Les répondants sont invités à remplir les sections qu'ils veulent dans le tableau de cette annexe (il n'est pas obligatoire de remplir le tableau au complet).

Il est possible d'envoyer des documents justificatifs supplémentaires à l'adresse Fournisseur@elections.ca avant la date et l'heure de clôture indiquées sur la page couverture de ce document.

La DR se trouve actuellement à un stade préliminaire; il serait donc possible qu'EC ajoute des dispositions ou exigences, à sa seule discrétion, dans les prochaines demandes qu'il pourrait publier. EC pourrait, toujours à sa seule discrétion, supprimer ou modifier ces dispositions ou exigences dans le cadre d'un éventuel processus d'approvisionnement. Les commentaires sur tout aspect du document provisoire sont les bienvenus. La présente DR contient des questions précises s'adressant aux fournisseurs.

PARTIE 8. Données volumétriques

Les données ne sont fournies aux répondants qu'à titre informatif et pourraient ne pas être incluses ou être modifiées dans la description fournie par EC dans toute exigence future. Bien qu'il s'agisse des meilleurs renseignements disponibles actuellement, EC n'en garantit ni l'exhaustivité ni l'exactitude. Le recours des répondants à ces données est laissé à leur entière discrétion. En conséquence, EC n'est responsable en aucune façon quant à l'exactitude et à l'intégrité de ces données.

PARTIE 9. Format des réponses

Les répondants sont invités à remplir une partie ou l'intégralité des sections de l'annexe A de la DR en y inscrivant des renseignements sur des produits ou services potentiellement d'intérêt. Pour les documents supplémentaires ou justificatifs envoyés par courriel, s'il vous plaît répondre comme suit :

9.1. Page couverture

Si la réponse comporte plusieurs volumes, les répondants devraient indiquer sur la page couverture de la réponse le titre de la réponse, le numéro de la DR, le nombre de documents ainsi que le nom légal complet du répondant.

9.2. Page titre

La première page de chaque document composant la réponse devrait être la page titre, laquelle doit comprendre les éléments suivants :

- a) le titre de la réponse du répondant et le numéro du volume;
- b) les nom légal et adresse du répondant;
- c) le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel d'une personne-ressource pour le répondant;
- d) la date;
- e) le numéro de la DR.

9.3. Système de numérotation

Les répondants devraient structurer leur réponse en utilisant un système de numérotation correspondant à celui de la présente DR. Toute référence aux documents descriptifs, aux guides techniques et aux brochures comprises dans la réponse devrait faire l'objet d'un renvoi en conséquence.

PARTIE 10. Questions

Comme le présent document n'est pas une demande de soumissions, EC ne répondra pas nécessairement aux questions par écrit ou en communiquant des réponses à tous les répondants éventuels. Toutefois, les répondants peuvent faire parvenir leurs questions sur la présente DR à l'autorité contractante à l'adresse courriel indiquée sur la page couverture de ce document.

PARTIE 11. Soumission des réponses

11.1. Heure et lieu pour les soumissions de réponses

Les répondants souhaitant fournir une réponse doivent remplir une partie ou l'intégralité des sections de l'annexe A en y inscrivant des renseignements sur des produits et services potentiellement d'intérêt, et soumettre les documents supplémentaires ou justificatifs à l'autorité contractante à l'adresse courriel indiquée sur la page couverture du présent document avant la date et l'heure de clôture qui y sont aussi indiquées.

11.2. Responsabilité relative au respect du délai de livraison

Il incombe à chacun des répondants de s'assurer que sa réponse est envoyée à la bonne adresse physique – et adresse courriel, le cas échéant – et qu'elle soit reçue dans les délais prescrits.

11.3. Identification de la réponse

Chaque répondant doit indiquer bien en vue dans sa réponse : ses nom légal et adresse; le nom l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel d'une personne-ressource; le numéro de la DR et la date de clôture.

11.4. Exigences en matière de sécurité

La présente DR n'est assortie d'aucune exigence en matière de sécurité. Le contrat subséquent devrait en avoir, mais cela reste à confirmer.

PARTIE 12. Contexte opérationnel

12.1. Situation et défis existants

EC doit louer et mettre en service des systèmes de téléphonie et de communication de données dans le – et parfois, les – bureaux de chaque circonscription lors de chaque élection et élection partielle. Dans un contexte de gouvernement minoritaire, il faut parfois procéder sans préavis, et le bureau doit être entièrement opérationnel en à peine quelques jours. Même si une bonne partie du travail peut être effectuée à l'avance – comme c'est actuellement le cas – pour trouver des sites potentiels et négocier des contrats concernant le mobilier, le matériel et les services de téléphonie et de réseau, le respect des délais très restreints d'installation des bureaux aux quatre coins du pays est crucial à la réussite de chaque élection générale. Comme chaque bureau fournit tous les services électoraux (inscription, information, recrutement et formation, préparation du matériel pour les lieux de scrutin, impression et distribution de listes d'électeurs aux lieux de scrutin, etc.), l'aménagement reste le même d'un bureau à l'autre, mais varie en fonction de la taille de la circonscription et du volume d'opérations qui en résulte. Sur le plan technique, il est parfois très difficile de mettre en place des services de téléphonie et de réseau, en particulier en région éloignée. L'installation du bureau demande un travail de gestion intensif, car les problèmes sont monnaie courante – chaque emplacement est unique et généralement inconnu avant la délivrance du bref; les contrats pour les services d'installation ont une portée nationale mais doivent être appliqués à l'échelle locale; et les conditions locales peuvent nuire aux services de télécommunication. Une fois qu'un bureau est opérationnel, plusieurs activités importantes dépendent des applications installées sur les serveurs locaux et de l'efficacité des imprimantes sur place.

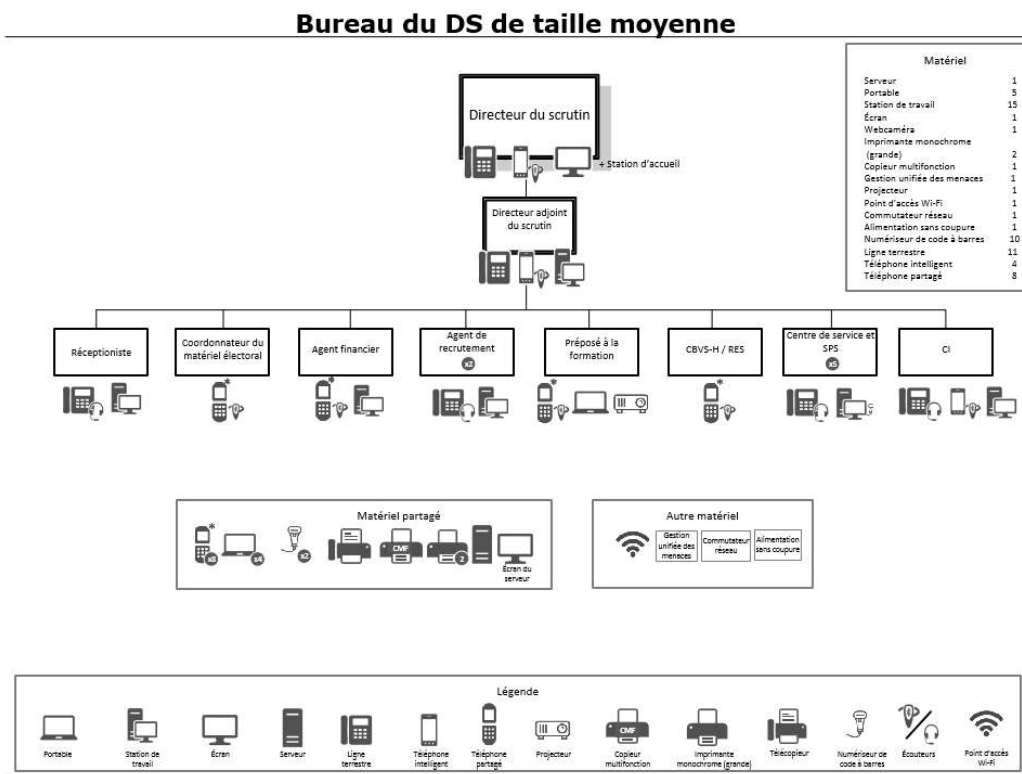
Les points de service externes (PSE), qu'on retrouve sur des campus d'établissements d'enseignement postsecondaire partout au Canada, permettent aux étudiants et aux autres électeurs de voter par bulletin spécial sur lesdits campus lors d'un scrutin. À l'heure actuelle, les PSE servent de bureaux de directeur adjoint du scrutin supplémentaire et sont habituellement ouverts du 16^e au 12^e jour avant le jour 0 (jour du scrutin). Des technologies y sont déployées

pour faciliter le processus de vote, et EC étudie la possibilité de faire pareil dans les bureaux de scrutin traditionnels.

Selon les contrats existants, les fournisseurs doivent fournir des systèmes et services intégrés pour la mise en service et hors service des bureaux en région et des PSE, ainsi que de l'assistance connexe, ce qui implique notamment :

- de fournir et d'entreposer du matériel, des accessoires et d'autres biens de consommation disponibles sur le marché dans les installations du fournisseur;
- de conférer des licences pour des produits disponibles sur le marché;
- de rassembler, de configurer, de tester et de livrer, sur réception d'un avis d'EC, tout le matériel nécessaire pour chaque bureau en région du Canada;
- de désinstaller et de retirer, sur réception d'un avis d'EC, tout le matériel installé dans les bureaux en région;
- d'offrir du soutien, dans les deux langues officielles, à tous les bureaux en région.

Le diagramme ci-dessous montre les capacités technologiques et l'aménagement actuels du bureau en région moyen, qu'EC souhaite faire évoluer dans le cadre du projet de SPST :



12.2. Possibilité

EC aspire à une offre technologique flexible qui tire profit des avancées et innovations dans le domaine en vue d'évoluer constamment, d'améliorer les services électoraux, de réduire le recours aux solutions câblées, et de bonifier la valeur ajoutée des technologies. La sélection des solutions sera guidée par les principes suivants :

1. Commodité du matériel informatique – Les appareils sont relativement peu chers, largement disponibles, prêts à l'emploi et interchangeables avec d'autres dispositifs de même nature.
2. Modularité – Il est possible de monter une trousse « kiosque en boîte » pour chaque point de service à partir d'une trousse de base à laquelle on peut ajouter ou retirer des composantes selon les besoins.
3. Adaptabilité et flexibilité – Il est possible, même en période électorale, d'ajuster rapidement les solutions aux agrandissement et réduction des aménagements ou aux hausses et baisses du nombre ou des types de dispositifs, en fonction de la demande.
4. Déploiement – Les solutions peuvent être mises en service et hors service rapidement et efficacement.
5. Normes numériques – Application de normes numériques ouvertes, notamment en ce qui concerne les appareils grand public et les services Internet.
6. Convivialité – Le Canadien moyen, qui sait dans une certaine mesure se servir d'ordinateurs, de tablettes ou d'appareils mobiles, peut apporter et installer lui-même la trousse « kiosque en boîte » à un bureau de scrutin ou à un point de service pour mettre celui-ci en service en une heure ou deux, sans avoir besoin d'une formation exhaustive ou d'expérience technique en informatique.
7. Empreinte carbone – Réduction de l'empreinte carbone et de l'utilisation du papier sur le terrain.

Voici les principaux éléments de la vision d'EC :

1. EC entend héberger ses applications et services opérationnels sur le nuage pour offrir des solutions plus rapides, flexibles et adaptables. Dans la mesure du possible, il n'y aura des serveurs physiques que dans un nombre très limité de points de service.
2. Dans la mesure du possible, une technologie sans fil fiable sera offerte dans les points de service.
3. La solution doit être sécurisée de par sa conception.
4. Les administrateurs électoraux (AE) seront en mesure de travailler n'importe où, en tout temps, et ne dépendront plus de l'installation de technologies à leur bureau local.

5. Des appareils portatifs seront à la disposition des AE en tout temps, au cours et en dehors des périodes électorales.
6. Le personnel des bureaux en région pourra utiliser ses propres appareils.
7. Les services de télécommunication, y compris le matériel et la configuration nécessaires, pourront prendre en charge au moins 600 bureaux en région et plus de 6 000 utilisateurs pour des applications dans les lieux de scrutin.

Voici quelques-uns des services qu'EC pourrait rechercher :

1. Orientation et soutien pour trouver et adopter des solutions de prestation de services potentiellement intéressantes pour EC;
2. Fourniture de troussees pensées pour les utilisateurs et prestation de services connexes aux bureaux et aux lieux de scrutin;
3. Fourniture, entreposage, distribution et récupération de matériel, comme des accessoires et des biens de consommation;
4. Possible installation et configuration de matériel dans les points de service par le fournisseur, sinon par le personnel des bureaux en région;
5. Suivi et signalement des activités de la chaîne d'approvisionnement;
6. Gestion des réserves et marchés de matériel;
7. Soutien technique.

12.3. Principaux facteurs à prendre en considération

Les solutions doivent tenir compte des facteurs suivants :

1. En contexte de gouvernement minoritaire, la date d'une élection n'est pas connue à l'avance, et une élection peut être déclenchée à court préavis ou sans préavis.
2. La plupart du temps, l'emplacement des bureaux sera connu à l'avance, mais comme il est impossible de signer les baux avant la délivrance du bref, l'emplacement n'est confirmé qu'à la signature du bail. À certains endroits, il y a peu de locaux commerciaux, et ainsi les bureaux peuvent se trouver dans des bâtiments très variés, dont certains comportant des obstacles (murs, planchers, autres locataires) qui peuvent créer des interférences dans les indications.
3. Les possibilités de connexion sans fil au sein des bureaux ne sont pas uniformes au pays, en raison notamment de la force du signal et de la constitution des bâtiments.
4. Les lieux de vote sont temporaires. La plupart sont loués uniquement pour les jours de vote

par anticipation et du scrutin ordinaire, et les dispositions finales quant à leur utilisation ne sont prises qu'après le déclenchement de l'élection. Parfois les locaux disponibles ne répondent pas aux exigences d'accessibilité et techniques, ce qui peut conduire à l'adoption de lieux sous-optimaux, technologiquement parlant (nombre limité de prises électriques, absence de fenêtres, signal cellulaire capricieux en région rurale...).

5. Comme les bureaux satellites se trouvent dans des collectivités éloignées, il faut bien planifier la logistique de livraison et d'installation du matériel.
6. Des élections partielles peuvent se tenir entre deux élections générales dans une ou plusieurs circonscriptions; elles nécessitent la même solution de prestation de services qu'une élection générale.

Annexe A – Questions

EC a préparé une série de questions visant à faciliter l'élaboration d'une stratégie d'approvisionnement. Il n'assume pas qu'un même fournisseur s'occupera de toutes les facettes de la solution.

Depuis qu'EC a entamé sa transformation numérique, l'organisme encourage les fournisseurs à proposer de nouvelles idées audacieuses pour l'aider à remplir son mandat.

Veuillez répondre aux questions ci-dessous et ajouter tout renseignement digne d'intérêt sur les produits, services, solutions ou idées mentionnés.

1. L'ampleur du processus d'acquisition et de mise en service des bureaux en région au Canada et les délais connexes représentent un défi de taille. Avez-vous des recommandations concernant la gestion et l'installation des technologies qui aideraient les bureaux en région :
 - à flexibiliser leur aménagement du travail (ex. : permettre au personnel clé de travailler ailleurs qu'au bureau en région);
 - à réduire le temps nécessaire pour les rendre entièrement opérationnels après la délivrance du bref;
 - à assurer l'uniformité et la compatibilité du matériel, notamment en ce qui concerne les dispositifs de rechange que le personnel en région peut se procurer localement (ex. : dans des réserves ou marchés) ou auprès de bureaux avoisinants.
 - Avez-vous d'autres commentaires sur la gestion et la mise en service de la technologie?
2. Il s'agit d'un déploiement à grande échelle : il vise actuellement plus de 600 bureaux en région et points de service externes se trouvant notamment dans des universités. Élections Canada prévoit aussi installer des solutions dans 15 000 lieux de scrutin ou moins, et éventuellement répondre à différents autres besoins technologiques sur le terrain (ex. : vote dans des hôpitaux, établissements de soins de longue durée et établissements correctionnels). Ces lieux sont éparpillés aux quatre coins du Canada, et se trouvent parfois en région éloignée. Élections Canada s'efforce de fournir un ensemble de technologies uniforme et compatible partout, mais il est conscient que les besoins peuvent varier d'un lieu à l'autre. Par exemple, tous les bureaux

sont aménagés grosso modo de la même manière, mais cet aménagement ne convient pas forcément à chaque lieu de scrutin. En tenant compte de ces points, veuillez répondre aux questions suivantes :

- Est-il réaliste de penser qu'un seul fournisseur pourrait répondre à toutes ces exigences? Veuillez justifier votre réponse.
 - À la lumière de différents facteurs, comme le secteur géographique ou le type de lieu, recommanderiez-vous qu'un fournisseur s'occupe d'un volet ou de l'ensemble de la solution? Par exemple, un fournisseur pourrait être responsable des bureaux en région en Ontario seulement, un autre de ceux au Québec, etc. Un fournisseur pourrait aussi s'occuper d'un seul type d'endroit (ex. : tous les bureaux en région mais pas les lieux de scrutin). Veuillez expliquer votre réponse.
 - Avez-vous des commentaires sur la mise en service?
3. Élections Canada tente de trouver une bonne stratégie d'approvisionnement. Avez-vous des recommandations pour qu'EC puisse rendre la demande de soumissions et le contrat subséquent attrayants aux yeux des fournisseurs canadiens?
 4. À votre avis, quels sont les principaux facteurs à prendre en compte pour préparer un contrat à long terme flexible répondant à ce besoin, vu la grande probabilité que les futures exigences en matière de services et les technologies changent?
 5. Comme EC devra gérer de multiples disciplines et secteurs d'activité, selon votre expérience, quel est le modèle de service le mieux adapté aux objectifs d'Élections Canada?
 6. Quelle tarification fixeriez-vous pour garantir la flexibilité de la solution, étant donné la nécessité de l'adapter aux futurs besoins en services tout en harmonisant les incitatifs financiers avec les objectifs d'EC?
 7. Une partie ou l'ensemble des travaux décrits aux présentes est-elle d'intérêt pour votre organisation? Envisageriez-vous de soumissionner si l'occasion se présentait? Veuillez expliquer pourquoi.
 8. Veuillez fournir tout autre renseignement qui pourrait être pertinent, comme les suivants :
 - Disposez-vous d'assez d'information pour répondre à cette DR? Sinon, quels renseignements vous manque-t-il?
 - i) Serait-il utile qu'EC fasse une présentation sur cette exigence?
 - ii) Serait-il utile d'organiser des rencontres individuelles « confidentielles » pour discuter de la question?
 - Leçons tirées de contrats, consultations des fournisseurs et processus d'approvisionnement passés
 - Difficultés et risques
 - Recommandations